

84.6
Lettres

DE

M^{GR} THARIN,

ANCIEN ÉVÊQUE DE STRASBOURG,

A M. LE COMTE DE S.^{***},

SUR L'OUVRAGE

De M. l'Abbé de La Mennais,

INTITULÉ

PAROLES D'UN CROYANT.

LYON,

CHEZ M. F. RUSAND, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

1834.

AVERTISSEMENT.

J'ÉCRIVAIS la dernière des lettres que je publie, lorsque je reçus la lettre encyclique de N. S. P. le Pape Grégoire XVI, adressée à tous les Evêques de la catholicité, au sujet des *Paroles d'un Croyant*. Après l'avoir lue, j'hésitai si je livrerais mon travail au public. Il me paraissait peu généreux d'attaquer un écrivain au moment même qu'il recevait le coup accablant d'une si grave condamnation. Mais quelques instans de réflexion suffirent pour me tirer de l'incertitude. Cette lettre encyclique est un jugement dogmatique du saint Siège, adressé à tous les Evêques, afin qu'en leur qualité de juges de la foi ils y adhèrent par un consentement formel ou tacite. Cet écrit renfermant une doctrine conforme à celle du souverain Pontife Grégoire XVI, je crois donc devoir le publier comme un témoignage authentique de mon adhésion au jugement que S. S. vient de prononcer sur les *Paroles d'un Croyant*.

L'homme le plus éclairé est sujet à l'erreur. Quand il s'obstine à la professer au mépris de

l'autorité légitime qui la condamne, il ne montre que de l'entêtement et de l'orgueil. Si au contraire il se soumet sincèrement au jugement de l'autorité établie par Dieu même, pour redresser les écarts de son esprit, alors il s'élève au-dessus des faiblesses de sa nature, et il devient grand aux yeux de ses semblables comme il est grand aux yeux de Dieu.

Or, si M. de la Mennais adhère sincèrement au jugement de Rome qui le condamne, il se réjouira de voir réfuter ses erreurs. Dans le cas d'une résistance à ce jugement solennel, il ne méritera plus aucun ménagement. Aux yeux des vrais catholiques, il ne sera qu'un rebelle à l'autorité du saint Siége ; et il sera du devoir des Evêques d'unir leurs efforts à ceux du chef de l'Eglise pour prémunir les fidèles contre la séduction de ses écrits. Dieu veuille, qu'après avoir bien mérité de la Religion il ne lui devienne pas un sujet de larmes et de deuil ! Tous les amis de l'Eglise forment les vœux les plus ardens pour son prompt et sincère retour dans la voie de la vérité.

LETtres

DE

M.^{GR} THARIN,

A M. LE COMTE DE S. **

PREMIÈRE LETTRE.

MON CHER COMTE,

Vous me demandez mon avis sur les *Paroles d'un Croyant* ; j'ai vivement regretté de n'avoir pu répondre plus tôt à la confiance que vous me témoignez ; mais je n'ai connu d'abord ce dernier ouvrage de M. de la Mennais , que par les extraits insérés dans les journaux ; et pour le soumettre à un examen raisonné , j'ai dû le faire venir de France. Car , dans les états de Sardaigne , il est sévèrement prohibé ; et pour le recevoir ,

j'ai eu besoin d'une autorisation spéciale du président de la commission royale de révision.

Considéré comme ouvrage littéraire, c'est un chef-d'œuvre d'imagination dans lequel l'auteur révèle ses pensées, sous les dehors séduisants d'une poésie orientale. Mais les doctrines politiques qu'il renferme sont détestables, et l'on ne conçoit pas que le même homme ait écrit l'*Essai sur l'indifférence en matière de Religion* et les *Paroles d'un Croyant*.

Dans le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence*, M. de la Mennais a proclamé les saines doctrines sur lesquelles reposent les sociétés ; il a présenté dans toute leur force, dans tout leur éclat, ces grandes vérités d'ordre, de justice, de soumission à l'autorité, qui sont la vie des empires et la base du bonheur des peuples. Dans les *Paroles d'un Croyant*, il contredit ses anciennes doctrines politiques puisées dans la Religion ; il parle comme un tribun fougueux qui rejette tous les principes d'ordre, pour allumer la révolte dans le cœur des peuples ; il signale les rois à leur haine ; il les voue à leur exécution ; il appelle au combat tous les amis de la liberté pour les détrôner. Et c'est au nom de l'adorable Trinité, qu'il publie cet évangile de la révolte ; c'est au nom de Jésus-Christ, et prenant le ton d'un prophète, le langage d'un homme inspiré, qu'il dit aux nations : Armez-vous, et renversez vos

souverains, bouleversez de fond en comble l'édifice social, et sur ses débris, sur ses cendres, vous en élèverez un mille fois plus parfait que l'ancien ; vous combattrez six jours, et le septième vous vous reposerez.

Et remarquez, mon cher Comte, que M. de la Mennais n'établit aucune différence parmi les rois. Il n'a pensé ni à saint Louis, ni à Louis XII le père du peuple, ni à Henri IV, ni à Louis XVI, ni à tant de princes bons, justes et pieux, dont les noms reçoivent de siècle en siècle les bénédictions des peuples. Tous les rois sont à ses yeux des tyrans armés de chaînes, des monstres altérés de sang : *ce sont les oppresseurs des nations ; ils ont enfermé toute la race humaine comme dans une caverne, ainsi qu'on enferme des animaux dans une étable. Leur règne est celui de Satan ; ils s'asseient sur des trônes composés d'ossements ; ils boivent le sang dans des crânes humains ; ils foulent aux pieds le crucifix ; ils méditent l'abrutissement des peuples*. Enfin le Croyant ne parle des rois que pour leur imputer des crimes et les malheurs de l'humanité ; il les enveloppe tous sans distinction dans le même anathème ; et l'on peut dire que son livre n'est qu'un long et effroyable serment de haine à la royauté.

Si le philosophe abbé Raynal, et le conventionnel abbé Grégoire existaient encore, M. de la Mennais pourrait aller s'asseoir à côté d'eux, leur

serrer la main et leur dire avec un air de satisfaction : *Eh bien ! avez-vous jamais rien écrit de pareil contre les rois !*

Aussi voyez quelles louanges impures il reçoit pour prix de cette infâme production ! C'est des rangs d'une faction où figurent les hommes les plus hostiles à la Religion, que partent les éloges du Croyant. Ils le vantent, l'un en outrageant Rome qui l'a condamné (1) ; l'autre en montrant aux peuples la Religion mourante et prête à se coucher dans son tombeau. Et ce dernier ajoute : *S'il nous vient une religion nouvelle et un dieu nouveau, ses prêtres doivent ressembler à M. de la Mennais* (2) ; en sorte qu'à ses yeux, M. de la Mennais n'est plus du nombre des prêtres de l'Eglise catholique. Quelle flétrissure ces louanges accompagnées de blasphèmes n'impriment-elles pas au front de cet illustre écrivain ! Et combien il doit se lamenter en secret de compter les panégyristes de ses doctrines politiques parmi les blasphémateurs ! En composant son évangile de la révolte, il s'était sans doute flatté de l'espoir de les ramener à la Religion ; et voilà que cet espoir échappe encore de son cœur blessé ; voilà que la plupart de ses admirateurs et de ses amis, étonnés de son obstination et de sa chute, s'enfuient loin de lui, saisis de terreur,

(1) Le Bon Sens.

(2) Le Populaire.

en disant : *Il tombe, l'orgueil le perd, restons fidèles à la chaire de saint Pierre.*

Dans les lettres suivantes, je discuterai, mon cher Comte, la doctrine des *Paroles d'un Croyant*; et j'apporterai dans cette discussion, soyez-en sûr, toute la bonne foi, toute l'impartialité que réclame son importance, et que m'inspirent mon caractère et mon devoir. Si je dirige contre M. de la Mennais des accusations graves, je les appuierai de preuves incontestables, et si je manifeste de l'indignation, je ne trahirai point la vérité. Nous devons non-seulement la respecter, mais la chérir, et nous garder de toute injustice envers ceux qui ont le malheur de la combattre.

Soyez persuadé que je suis avec autant d'attachement que d'estime,

Votre très-humble et très-dévoué serviteur,

† PAUL, anc. Ev. de Strasbourg.

Turin, 15 juin 1834.

SECONDE LETTRE.

MON CHER COMTE,

LORSQUE j'ai lu le manifeste de M. de la Menais contre la royauté, je me suis souvenu du fait suivant consigné dans les Actes des Apôtres.

Saint Paul ayant été traduit devant le conseil des prêtres, et ayant déclaré que sa conduite ne méritait aucun reproche, le grand-prêtre ordonna de le frapper au visage. L'Apôtre indigné de cette violence, lui dit : *Mur blanchi, Dieu te frappera. Tu es assis sur ce tribunal pour me juger selon la loi, et au mépris de la loi, tu ordonnes qu'on me frappe.* Mais les assistans lui reprochèrent de maudire le grand-prêtre ; et saint Paul étonné de sa méprise, répondit : *Je ne savais pas, mes frères, que je parlais au grand-prêtre ; car il est écrit : Vous ne maudirez pas le prince de votre peuple* (Act. 23, v. 1 et suivans.),

Quelle différence de conduite, me suis-je dit à moi-même, entre l'apôtre des nations et M. de la Mennais ! Saint Paul ne pense pas qu'il lui soit permis de prononcer une malédiction contre le prince du peuple, lorsqu'il commande un acte de violence dont il est la victime ; et M. de la Mennais ne cesse de lancer des malédictions et des imprécations contre tous les princes indistinctement. Dans ses visions prophétiques, il fait apparaître sur la scène presque tous les rois de l'Europe, pour adresser à chacun une insulte dans les termes les plus outrageans. Lorsqu'il a tracé sur le papier ses odieuses invectives, il avait donc oublié non-seulement ce trait de la vie du grand apôtre, mais encore tous les textes de l'Ecriture, où se trouve clairement enseigné le devoir de respecter la majesté royale.

Dans l'ancien testament, les rois du peuple de Dieu, et ceux même des nations infidèles, sont appelés les oints du Seigneur. Leur caractère est donc sacré, et Dieu veut qu'on les respecte. Jésus-Christ ordonne de rendre à César ce qui est à César, et il prescrit de payer le tribut aux empereurs payens. Saint Paul appelle *ministres de Dieu* les hommes revêtus du pouvoir suprême, et il affirme que résister à leur autorité, c'est résister à l'ordre de Dieu et mériter la damnation (1).

(1) Aux Romains, 13, v. 2.

Saint Pierre ordonne la soumission au roi et à ses délégués. *Craignez Dieu*, dit-il encore, *et honorez le roi* (2). Or, au lieu d'honorer les rois, M. de la Mennais leur prodigue l'injure ; au lieu de les respecter comme les ministres de Dieu, il appelle leur règne le règne de Satan ; au lieu de leur demeurer soumis, il se constitue apôtre de la révolte, et prêche contre eux une croisade universelle.

Cependant, N. S. P. le Pape Grégoire XVI lui avait déjà rappelé la doctrine des livres saints et de l'Eglise sur les devoirs envers les princes. Dans sa lettre encyclique de 1832, ce vénérable Pontife s'exprimait en ces termes : « Comme nous
« avons appris que dans des écrits répandus dans
« le public on enseigne certaines doctrines par
« lesquelles la fidélité et la soumission aux princes
« est détruite, et les torches de la sédition sont
« allumées, il faudra surtout prendre garde que
« les peuples, trompés par ces doctrines, ne s'é-
« cartent de la voie droite. Que tous considèrent
« attentivement que, selon l'avertissement de
« l'apôtre, *il n'est point de puissance qui ne*
« *vienne de Dieu ; or, les choses qui sont, ont*
« *été ordonnées de Dieu ; ainsi celui qui résiste*
« *au pouvoir résiste à l'ordre établi de Dieu, et*
« *ceux qui résistent, attirent sur eux la con-*

(2) Pet. 1, c. 3, v. 17.

« *damnation.* Les droits divins et humains s'é-
« lèvent donc contre ceux qui, par les machi-
« nations les plus noires de la révolte et de la
« sédition, violent la fidélité envers les prin-
« ces, et s'efforcent de les renverser de leurs
« trônes. »

« Aussi, de peur de se souiller d'une si grande
« turpitude, les anciens chrétiens, au milieu
« même des plus violentes persécutions, ont ce-
« pendant toujours bien mérité des empereurs et
« de l'empire; et ils l'ont prouvé, non-seulement
« par leur fidélité à obéir exactement et prompte-
« ment dans tout ce qui n'était pas contraire à la
« Religion, mais encore par leur constance et
« par l'effusion même de leur sang dans les com-
« bats. *Les soldats chrétiens*, dit saint Augus-
« tin, *ont servi l'empereur infidèle; mais dès*
« *qu'on en venait à la cause du Christ, ils ne*
« *reconnaissaient plus que celui qui habite dans*
« *les cieux. Ils distinguaient le maître éternel*
« *du maître temporel; et cependant ils étaient*
« *soumis à cause du maître éternel, même au*
« *maître temporel* (1). C'était aussi ce qu'avait
« présent à l'esprit Maurice, l'invincible mar-
« tyr, le premier chef de la légion thébaine,
« lorsqu'au rapport de saint Euchère, il fit cette
« réponse à l'empereur : *Nous sommes, prince,*

(1) S. Aug. sur le Ps. 124, n. 7.

« vos soldats ; mais cependant , nous le confes-
« sons librement , les serviteurs de Dieu.... , et
« maintenant l'extrême nécessité de la vie à la-
« quelle vous nous réduisez , ne nous détermine
« pas à la rebellion ; nous tenons les armes en
« mains , et nous ne résistons pas , parce que
« nous aimons mieux mourir que de tuer (1).
« Cette fidélité des anciens chrétiens envers les
« princes brille avec plus d'éclat , si l'on consi-
« dère avec Tertullien qu'alors la force du nom-
« bre et des troupes ne manquait pas aux chré-
« tiens de ce temps , s'ils eussent voulu chasser
« des ennemis déclarés : Nous ne sommes que
« d'hier , dit-il lui-même , et nous remplissons
« tout : vos villes , vos îles , vos forteresses , vos
« municipales , vos assemblées , les camps eux-
« mêmes , les tribus , les décuries , le palais , le
« sénat , le forum.... A quelle guerre n'eussions-
« nous pas été propres et disposés , même à
« forces inégales , nous qui nous laissons égor-
« ger avec tant de facilité , si , par la foi que
« nous professons , il n'était pas plus permis de
« recevoir la mort que de la donner ? Nombreux
« comme nous le sommes , si , nous étant retirés
« dans quelque coin du monde , nous eussions rom-
« pu avec vous , la perte de tant de citoyens , quel
« qu'eût été leur caractère , aurait certainement

(1) S. Eucher, Actes des SS. martyrs Maurice et ses compagnons.

« fait rougir de honte votre tyrannie. Que dis-je,
« cette seule séparation eut été votre châtement ;
« sans aucun doute , vous eussiez été saisis d'ef-
« froi à la vue de votre solitude.... Vous eussiez
« cherché à qui commander ; il vous fut resté
« plus d'ennemis que de citoyens ; mais mainte-
« nant vos ennemis sont le plus petit nombre ,
« grâce à la multitude des chrétiens (1).

« Ces éclatans exemples d'une constante sou-
« mission envers les princes , tirent nécessaire-
« ment leur source des préceptes très-saints de
« la Religion chrétienne, condamnent la perversi-
« té et la détestable insolence de ceux qui , brû-
« lant pour une liberté qui ose tout , d'une pas-
« sion sans règle et sans frein , s'emploient tout
« entiers à renverser et à détruire tous les droits
« de l'autorité souveraine , apportant aux peuples
« la servitude sous les apparences de la liberté.
« C'était vers le même but , certes , que tendaient
« de concert les extravagances et les desirs cri-
« minels des Vaudois , des Beguards , des Wi-
« cléfistes et d'autres semblables enfans de Bé-
« lial , la honte et l'opprobre du genre humain ,
« et qui tant de fois furent pour cette juste cause
« frappés d'anathème par le Siège apostoli-
« que.... »

Je vous ai cité , mon cher Comte , ce long pas-

(1) Apol. de Tertullien, c. 34.

sage de la lettre encyclique de Grégoire XVI, afin que vous puissiez comparer le langage du chef de l'Eglise avec celui de M. de la Mennais, et la conduite de cet ecclésiastique envers les rois avec celle des premiers chrétiens. Mais remarquez surtout l'opposition des doctrines. Le successeur de saint Pierre recommande la fidélité et la soumission aux princes, et il appuie ses enseignemens sur la parole divine et sur la tradition, et M. de la Mennais prétend que cette fidélité est une idole fabriquée de la main de Satan, le roi des oppresseurs des nations (§ 34); et tout son livre a pour but d'ébranler dans le cœur des peuples cette vertu si fortement recommandée par le vicaire de Jésus-Christ.

Et cependant M. de la Mennais avait hautement protesté de sa parfaite soumission au saint Siège : « Nous n'avons, disait-il, dans sa
« déclaration publiée à l'occasion de l'opposition
« que rencontraient les doctrines de l'*Avénir*,
« nous n'avons, nous ne voulons avoir d'autre foi
« que sa foi, d'autre doctrine que sa doctrine; nous
« approuvons tout ce qu'il approuve, nous con-
« damns tout ce qu'il condamne, sans ombre
« de restriction, et chacun de nous soumet au
« jugement du saint Siège tous les écrits passés
« ou futurs de quelque nature qu'ils soient... Si
« dans les principes que nous professons, il y a
» quelque chose qui soit contraire à la foi ou à la

« doctrine catholique, nous supplions le vicaire
« de Jésus-Christ de daigner nous en avertir, lui
« renouvelant la promesse de notre parfaite do-
« cilité... Pour nous, la soumission qui est notre
« premier devoir comme catholique, est en quel-
« que sorte notre être comme écrivain. »

Après avoir fait au monde entier cette belle protestation de soumission au souverain Pontife, M. de la Mennais s'est en effet soumis à son jugement. Sa première déclaration ayant été jugée insuffisante, il en transmet une autre au cardinal Pacca, laquelle était conçue dans les termes suivans :

« Je soussigné, m'engage à suivre uniquement et
« absolument, dans le sens même des paroles
« contenues au bref du souverain Pontife Gré-
« goire XVI, en date du 5 octobre 1833, la doc-
« trine exposée dans la lettre encyclique du même
« souverain Pontife, et à ne rien écrire, ni approu-
« ver qui lui soit contraire. »

Or, c'est après avoir reconnu dans cette lettre encyclique la condamnation des principes de l'*Avenir*, c'est après avoir ordonné la suppression de cet écrit anarchique ; c'est après s'être mis aux genoux du successeur de saint Pierre, comme un enfant docile et soumis ; c'est après avoir pris l'engagement de suivre *uniquement*, *absolument* la doctrine de sa lettre encyclique que, rompant tout-à-coup le silence, il s'écarte de cette doctrine et publie un écrit plus scandaleux et plus violent

que l'*Avenir*, objet de la condamnation du saint Siège; et dans cet écrit il parle comme si l'insurrection était pour lui le plus sacré des devoirs; comme s'il avait reçu du ciel une mission de révolte contre les rois de la terre. Aux yeux de tout vrai catholique, une telle conduite est inexcusable. M. de la Mennais marche à grands pas dans la voie de l'erreur; il suit l'exemple de ces hérétiques qui firent aux papes, avant leur condamnation, les plus édifiantes protestations d'obéissance, et qui, après leur condamnation, se montrèrent rebelles à leurs décisions dogmatiques; il repousse cette autorité apostolique dont il a si souvent proclamé le jugement infaillible, et il prend pour règle de ses croyances et de ses enseignemens, cette raison individuelle qu'il combattait autrefois comme l'idole de la philosophie moderne, et qu'il prétendait non-seulement humilier et soumettre, mais foudroyer aux pieds de la Religion. Quel est le pieux fidèle, mon cher Comte, qui ne gémira de telles contradictions, de tels écarts! Qui ne tremblera de voir cet homme ardent toujours enclin aux extrêmes, se précipiter au fond de cet abîme de la révolte où sont tombés les chefs des schismes et des hérésies! Dieu veuille le préserver d'une si grande infortune! Mais il est certain qu'il roule déjà sur la pente de l'abîme, et que s'il ne s'arrête promptement, il étonnera le monde et affligera l'Eglise par la profondeur de la chute.

On a dit que M. de la Mennais avait publié les *Paroles d'un Croyant* pour obéir à sa conscience. Mais ou cet écrivain a la conscience d'un catholique, ou sa conscience est celle d'un protestant. Dans le premier cas, sa conscience a dû lui défendre la publication d'une doctrine contraire à celle du saint Siège et de l'Eglise catholique. Dans le second cas, sa conscience lui aurait conseillé de prendre sa raison particulière pour règle de ses croyances et de ses enseignemens, au mépris de l'autorité du saint Siège et de l'Eglise. Dans son cœur il aurait donc cessé d'être catholique.

Je suis, etc.

Turin, le 18 juin 1834.

TROISIÈME LETTRE.

MON CHER COMTE,

MA dernière lettre vous rend inexplicable la conduite de l'abbé de la Mennais. Vous ne pouvez comprendre , comment après avoir si souvent exalté les prérogatives du saint Siège , et protesté de sa parfaite soumission à ses jugemens , il les méprise , et ne consulte que sa raison individuelle.

Cet égarement est sans doute prodigieux. Mais l'histoire de l'Eglise nous révèle des égaremens du même genre. Tertullien s'est rendu célèbre dans le monde payen et dans le monde chrétien , par ses magnifiques apologies de la Religion ; et il tomba dans l'erreur des Montanistes condamnés par l'Eglise. Dans ces derniers temps, Pascal a dit des choses sublimes sur le christianisme , et il s'est montré rebelle aux décisions de l'Eglise concernant le jansénisme , et il a suivi l'exemple

d'Arnaud et de tant d'écrivains distingués qui, fascinés par les illusions de l'orgueil, prêtèrent à cette erreur du siècle l'appui de leurs talens.

M. de la Mennais marche dans la même voie. Il s'est persuadé que la royauté est une institution contraire à la liberté de l'Eglise et à la félicité des peuples. Cette idée a pénétré jusqu'au fond de son ame. Pour me servir d'une de ses expressions, il l'a couronnée, il l'a sacrée reine de son intelligence, et il lui sacrifie tout, même l'autorité de l'église romaine.

Cependant, pour calmer sa conscience il s'efforce de concilier sa résistance au jugement de cette mère et maîtresse des autres églises avec les principes qui règlent la croyance et la conduite des catholiques. « Quoiqu'il arrive, écrivait-il « dernièrement à l'un de ses amis (1), on peut « être fort tranquille sur les suites que pourrait « avoir relativement à Rome, cette publication : « je suis soumis en religion, et libre sur tout le « reste. »

Ainsi, M. de la Mennais ne redoute point une condamnation du saint Siège, parce que s'il est soumis en religion, il est libre sur tout le reste. Ces derniers mots sembleraient annoncer que dans son opinion le Pape ne pourrait point flétrir par un jugement les *Paroles d'un Croyant*, parce

(1) M. Elie de Kertanguy qui a fait insérer dans les journaux la lettre d'où ce passage est extrait.

qu'il s'agit dans cet ouvrage, non de la Religion, mais de la politique. Si telle est la pensée de M. de la Mennais, il s'égare, il contredit ses doctrines.

Il s'égare. En effet, tous les devoirs des hommes soit envers Dieu, soit envers eux-mêmes, soit envers leurs inférieurs, leurs égaux, leurs supérieurs, font partie de la morale de l'Evangile, et de l'enseignement de l'Eglise. Par conséquent, les devoirs envers les puissances dans l'ordre temporel, se trouvent compris dans cette morale, dans cet enseignement. En leur qualité d'interprètes de la révélation et de juges de la foi, le Pape et les Evêques sont donc investis d'en haut, du pouvoir et du droit de prononcer si les provocations à la haine des rois, les appels à la révolte contre les rois, renfermés dans les *Paroles d'un Croyant*, sont contraires aux devoirs envers les princes, clairement énoncés soit dans l'Ecriture, soit dans la tradition. Si donc, M. de la Mennais est soumis au Pape et aux Evêques, dans les objets qui concernent la Religion, il devra se soumettre au jugement qu'ils seront dans le cas de porter sur les *Paroles d'un Croyant*. Au reste, ce jugement a déjà été prononcé dans la lettre encyclique de Grégoire XVI, puisque ce livre est une manifeste et scandaleuse violation des devoirs de soumission et de fidélité, qui y sont formellement recommandés, en vertu des ensei-

gnemens divins, contenus dans l'Ecriture et dans la tradition.

Secondement, M. de la Mennais ne pourrait refuser son adhésion au jugement relatif aux doctrines politiques de son livre, sans tomber dans une évidente contradiction avec lui-même. Car, il a déjà déclaré qu'il suivrait uniquement, absolument la doctrine de la lettre encyclique ci-dessus mentionnée, laquelle renferme une véritable condamnation des principes politiques de l'*Avenir*. Nous pourrions d'ailleurs lui objecter ce passage de son ouvrage intitulé : *De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*. « L'antique Religion, dit-il, en se
« développant, demeura toujours la base néces-
« saire de la société, le fondement du droit et du
« pouvoir ; mais son action se manifesta sous une
« forme nouvelle et plus parfaite, dès que le
« christianisme eut acquis, pour ainsi parler, son
« existence publique. Jésus-Christ avait fondé une
« société spirituelle, gardienne infailible de sa
« doctrine, et investie dans l'ordre du salut, d'une
« puissance indépendante du gouvernement. Dès-
« lors, toutes les grandes questions de justice so-
« ciale, tous les doutes sur la loi divine, sur la
« souveraineté et sur ses devoirs, autrefois déci-
« dés par le peuple, durent l'être par l'Eglise,
« et ne purent l'être que par elle, chez les na-
« tions chrétiennes, puisque l'Eglise, seule dépo-

« sitaire de la loi divine, était chargée par Jésus-
« Christ même, de la conserver, de la défendre
« et de l'interpréter infailliblement (1).

Selon M. de la Mennais, *toutes les grandes questions de justice sociale* demeurent donc soumises au jugement de l'Eglise. Or, est-il permis d'exciter les peuples à la haine des rois, et de les appeler à la révolte contre les gouvernemens légitimement établis? C'est là certainement une grande question de justice sociale. Et c'est précisément sur cet objet que l'Eglise prononcerait, si elle rendait un jugement concernant les *Paroles d'un Croyant*.

De plus, M. de la Mennais enseigne qu'en sa qualité de dépositaire et d'interprète infaillible de la loi divine, l'Eglise a le pouvoir de résoudre tous les doutes relatifs aux devoirs de la souveraineté; mais les devoirs envers la souveraineté, sont également compris dans la loi divine, et par conséquent, en tirant la conséquence du principe admis par M. de la Mennais, il appartient à l'Eglise de condamner les doctrines politiques, qui tendent à produire dans le cœur des fidèles le mépris et la haine des devoirs envers les souverains. Il ne pourrait donc rejeter le jugement de Rome sur les *Paroles d'un Croyant*, sans répudier ses propres doctrines.

(1) 1826. — p. 210.

Enfin la compétence de l'Eglise relativement à la condamnation d'un livre , est décidée par le fait même de la condamnation de ce livre. Car c'est une doctrine constamment enseignée dans toutes les écoles du monde catholique, que l'Eglise en vertu de l'assistance divine, ne peut se tromper ni dans les jugemens qu'elle porte sur la nature de ses attributions, ni dans l'exercice de l'autorité qu'elle a reçue pour garder intact le dépôt de la révélation. Si donc , M. de la Mennais est soumis en religion, il devra dire, dans le cas de la condamnation de son livre : L'Eglise l'a condamné ; donc elle avait droit de le condamner ; donc je dois adhérer d'esprit et de cœur à son jugement.

Je suis, etc.

Turin, le 24 juin 1834.

QUATRIÈME LETTRE.

MON CHER COMTE,

UNE des choses qui m'affligent le plus dans M. de la Mennais, c'est de voir que cet illustre écrivain adopte et professe les doctrines politiques nées des systèmes impies qu'il a victorieusement combattus. La révolution est fille de l'impiété. Les mêmes hommes qui nièrent Dieu, la révélation, la loi naturelle, l'immortalité de l'âme, proclamèrent la souveraineté du peuple, débitèrent de fausses maximes sur la liberté et l'égalité, et s'efforcèrent de verser la haine et le mépris sur la royauté et sur les institutions des gouvernemens monarchiques. C'est l'esprit d'indépendance dans l'ordre religieux, qui produisit l'esprit d'indépendance dans l'ordre social. Et certes, on ne devait pas s'attendre que d'orgueilleux philosophes qui ne respectaient pas Dieu, respecteraient les rois. La révolte contre la Reli-

gion entraîna ces esprits sans frein, à la révolte contre les puissances temporelles. Après avoir secoué le joug de la Divinité, l'homme enivré de l'amour de lui-même, regarda le joug de ses semblables comme une intolérable servitude. Les distinctions sociales lui devinrent odieuses; et dans la nécessité d'admettre un gouvernement pour le maintien de l'ordre public, il se passionna pour le gouvernement populaire, afin de pouvoir dire : Si j'obéis à un souverain, c'est à un souverain que j'ai choisi, que j'ai fait, qui est le représentant de ma volonté, et qu'il m'est permis de chasser, de renverser. Et comme, dans la plupart des états la royauté dominait, l'homme égaré par la philosophie moderne, se trouva saisi d'un esprit de destruction et de mort. Il conçut le projet de tout abattre, afin de tout reconstruire au gré de ses passions brutales et de ses caprices du jour. Et en effet, il a tout détruit en France, il s'est baigné dans le sang, il s'est joué dans les ruines, et il s'est honteusement couvert de crimes et de rapines. Et si l'Europe entière est aujourd'hui fortement ébranlée dans ses fondemens, c'est parce que les doctrines d'anarchie publiées dans le dernier siècle, fermentent avec force dans le cœur des peuples, et y produisent la haine de la royauté, l'amour d'une indépendance sans bornes, avec une soif inextinguible d'or et de pouvoir.

Eh bien, n'est-il pas déplorable de voir un prêtre du talent de M. de la Mennais se jeter dans les rangs de ces révolutionnaires fougueux dont il a si bien réfuté les systèmes anti-religieux, et professer avec un fanatisme véritable leurs doctrines d'anarchie, en les enseignant au nom de la Religion qui les condamne ?

Cette aberration est d'autant plus étrange, qu'on pourrait combattre tout ce qu'il dit aujourd'hui, par ce qu'il a dit autrefois. Le premier volume de son essai sur l'indifférence en matière de Religion, et les deux tomes de ses mélanges renferment des passages pleins de véhémence contre les révolutionnaires. Alors, il se plaignait que les rois les attaquaient avec mollesse et timidité, et il ne trouvait pas dans son génie brûlant, d'expressions assez énergiques pour signaler les dangers qui menaçaient leurs trônes, pour les réveiller d'une funeste léthargie.

A l'occasion de l'assassinat du duc de Berry, M. de la Mennais s'écriait : « Puisse le forfait
» qui nous l'a enlevé, terminer cette longue
» chaîne de forfaits et de désastres, qui s'appesantit sur nous, tous les jours ! Puisse le ciel,
» las de punir, conserver ce qui nous reste de
» l'auguste sang de nos rois ! Puisse-t-il détourner de la France et de l'Europe, les calamités
» qui les menacent ! La révolution est debout ;
» elle a frappé, elle frappera encore, si on ne

» la désarme ; se flatter de l'adoucir, c'est un
» rêve ; sortie de l'enfer pour détruire , elle ac-
» complira sa mission , jusqu'à ce qu'elle retourne
» aux lieux d'où elle est venue. Que les souve-
» rains ne s'abusent pas ; ils les trompent ceux
» qui leur disent qu'il y a un pacte entre le bien
» et le mal ; la mort est au fond de leurs conseils.
» Chefs des nations, sortez de votre sommeil,
» *instruisez-vous , vous qui jugez la terre* (1). »

Comparez, mon cher Comte, ce langage avec celui du Croyant et dites-moi le sentiment que fait naître en vous une pareille contradiction , dans les doctrines et la conduite de M. de la Mennais.

Vous verrez dans ma première lettre avec quelle incroyable légèreté cet écrivain adopte des erreurs , lorsqu'elles viennent à l'appui du sentiment qui l'aveugle. J'y discuterai quelques-unes des assertions et des maximes du Croyant.

Je suis, etc.

Turin , le 27 juin 1834.

(1) Mélanges publiés en 1826, p. 226.

CINQUIÈME LETTRE.

MON CHER COMTE,

JE tiens la parole que je vous ai donnée de discuter quelques assertions et maximes du Croyant.

Le Croyant fut transporté en esprit dans les anciens temps, « et la terre, dit-il, était belle, et « riche, et féconde, et ses habitans vivaient « heureux, parce qu'ils vivaient en frères (1). »

Or, l'histoire sainte nous apprend qu'à l'origine des temps Caïn tua son frère Abel, et que la race humaine se pervertit bientôt à un tel degré, que Dieu résolut d'en purger la terre par le déluge. Ces faits consignés dans la Genèse ne nous donnent pas une haute idée de la fraternité qui rendait les hommes heureux dans les anciens temps.

Selon le Croyant le monde dégénéra et devint

(1) § 3.

malheureux lorsque plusieurs hommes écoutant la parole du serpent, se levèrent et dirent : Nous sommes rois (1). Telle fut, dans l'opinion de M. de la Mennais, l'origine de la royauté. C'est l'esprit de domination et d'orgueil qui l'a produite.

Il y eut sans doute, des hommes ambitieux et violens, qui par l'oppression des faibles étendirent leur puissance, et devinrent rois des vaincus. Mais quand ces dominateurs menacèrent les familles pacifiques, celles-ci se réunirent pour repousser l'injuste agresseur ; et alors elles choisirent un chef renommé par sa force, son courage, son esprit de sagesse et de justice, et elles lui dirent : Soyez notre roi ; gouvernez-nous. Ainsi tous les rois ne durent pas leurs couronnes à la violence : plusieurs la méritèrent par leurs hautes qualités, et la reçurent pour défendre les faibles contre les forts. M. de la Mennais lui-même en convient dans un autre endroit de son livre.

Les premiers rois furent même, selon toute apparence, de vénérables patriarches possédant de grandes terres bien cultivées, et sous l'autorité desquels se placèrent librement des hommes faibles d'esprit ou de corps, ou peu versés dans l'agriculture et dans l'éducation des troupeaux. Au temps d'Abraham, il existait beaucoup de terrains inoccupés ; et cependant ce saint homme avait des serviteurs. Ils eussent pu jouir d'une

(1) § 3.

existence indépendante ; mais ils préférèrent s'affranchir des inquiétudes que cette position leur eût causées, et ils vécurent soumis à ce patriarche. Il devint tout à la fois leur maître et leur prince, et les conduisit à la guerre contre cinq rois qui troublaient la paix du pays.

Enfin, Bossuet fait remarquer qu'en ce temps, dans la Palestine, les rois portaient le nom d'A-bimélech *mon père roi* ; titre honorable qui révèle l'opinion des peuples de ce pays sur la royauté. Dans leur esprit, ils la confondaient avec la paternité, et ils ne croyaient pas que *les rois avaient creusé une grande caverne, pour y enfermer toute la race humaine, ainsi qu'on enferme des animaux dans une étable.*

M. de la Mennais n'aime point les distinctions sociales. « Dieu, dit-il, n'a fait ni petits, ni » grands, ni maîtres, ni esclaves, ni rois, ni » sujets : il a fait tous les hommes égaux (1). »

Cependant, il veut bien admettre que parmi les hommes, quelques-uns ont plus de force de corps, ou d'esprit, ou de volonté ; mais ce sont précisément ceux-là qui cherchent à s'assujettir les autres, lorsque l'orgueil ou la convoitise étouffent en eux l'amour de leurs frères.

L'inégalité qui ne vient pas de Dieu est donc, selon le Croyant, celle qui prend sa source dans l'autorité qu'un homme exerce sur un autre homme.

(1) § 7.

Or, pourtant, l'enfant est soumis par l'ordre de Dieu à l'autorité du père et de la mère. Dans la famille Dieu fait donc des petits et des grands.

Mais il existe de grandes familles, nommées nations, lesquelles se composent de beaucoup de familles réunies sous un ou plusieurs chefs auxquels elles doivent l'obéissance. L'existence de ces nations est d'une indispensable nécessité; autrement les faibles demeureraient livrés à la violence des hommes forts et injustes. Dans ces sociétés nombreuses, la loi, les magistrats, les gens armés les défendent contre l'oppression de la force. Une loi d'ordre, une loi de justice et d'humanité, émanée de Dieu même, a donc décrété la formation et la durée de ces grandes associations connues sous le nom de peuples. Or, elles ne peuvent subsister sans des rapports d'autorité d'une part et de dépendance de l'autre, sans des chefs ayant le droit de commander et sans des sujets liés par le devoir d'obéir. Car, dit fort bien M. de la Mennais, « point d'ordre social
« sans hiérarchie sociale, sans pouvoir et sans
« sujets, sans le droit de commander et le de-
« voir d'obéir (1). » Dieu qui a propagé le genre humain à un degré tel que l'existence des sociétés civiles est une nécessité, a donc voulu qu'il y eût dans ces sociétés des petits et des grands;

(1) Essai sur l'indifférence, etc. tom. 1.^{er}, chap. 10, pag. 359, 4.^e édition.

car c'est lui qui les fait, c'est lui qui donne aux uns le pouvoir et le droit de commander, et qui prescrit aux autres l'obéissance. Sans l'intervention divine toutes les conventions humaines relatives à l'établissement de ces droits et de ces devoirs seraient nulles. Il n'y a qu'un être supérieur à l'homme qui puisse dire efficacement à l'un : **Com-**mande; et à l'autre : **Obéis**. S'il n'existe pas une loi divine qui rende obligatoire les conventions humaines relatives à cet objet, les hommes pourront détruire aujourd'hui ce qu'ils auront fait la veille. Ils seront tous des dieux; ils resteront libres, indépendans, égaux, même après leurs conventions. Aucun ordre d'autorité et de dépendance n'existera, et par conséquent aucune société.

Ainsi Dieu a fait et fait tous les jours des petits et des grands dans les familles et dans les états.

Chose étrange, mon cher Comte, M. de la Mennais, qui au § 7 nie cette vérité, la reconnaît et la professe au § 18; voici ses paroles : « C'est
« le péché qui a fait les princes, parce qu'au lieu
« de s'aimer et de s'aider comme des frères, les
« hommes ont commencé à se nuire les uns aux
« autres. — Alors, parmi eux, ils en choisirent
« un ou plusieurs qu'ils croyaient les plus justes,
« afin de protéger les bons contre les méchans,
« et que le faible pût vivre en paix. — Et le pou-
« voir qu'ils exerçaient était légitime; car c'était

« le pouvoir de Dieu qui veut que la justice rè-
« gne, et le pouvoir du peuple, qui les avait élus.
« — Et c'est pourquoi chacun était tenu en cons-
« cience de leur obéir. »

Il y a donc, selon la doctrine du Croyant, des princes légitimes, lesquels *exercent le pouvoir de Dieu, qui veut que la justice règne*. C'est donc Dieu qui les fait rois, quoiqu'ils aient été nommés par le peuple; car ils exercent le pouvoir de Dieu, *et chacun est tenu de leur obéir en conscience*. Dans ce cas, Dieu fait donc des petits et des grands; des rois élus par le peuple qu'il revêt du pouvoir de commander, et des sujets auxquels il prescrit l'obéissance.

Mais ce que le croyant rejette avec indignation, c'est qu'un prince, en venant au monde, apporte avec lui le droit de commander. « Tous
« naissent égaux, dit-il; nul, en venant au
« monde, n'apporte avec lui le droit de com-
« mander. — J'ai vu dans un berceau un enfant
« criant et bavant, et autour de lui étaient des
« vieillards qui lui disaient: Seigneur; et qui s'a-
« genouillant l'adoraient. Et j'ai compris toute
« la misère de l'homme (1). »

Or, en partant du principe admis par M. de la Mennais sur la légitimité des rois élus par le peuple, il est facile de prouver qu'un prince peut

(1) § 18.

apporter en venant au monde le droit de commander.

En effet, si un prince est légitime et jouit du droit de commander quand il a été élu par le peuple, c'est, selon M. de la Mennais, parce que le peuple veut qu'il règne sur lui. Or, dans les monarchies héréditaires, le peuple veut que le fils aîné du roi apporte en naissant le droit de commander ; car telle est la constitution de l'état ; cette constitution est ancienne, l'ordre qu'elle prescrit est sagement établi ; il préserve la nation des malheurs auxquels l'exposent l'élection d'un prince à la fin de chaque règne. La masse des citoyens tient fortement à l'observation de cette loi fondamentale, soit par habitude, comme on tient aux choses anciennes, soit par un sentiment d'amour pour la race de ses rois. Dans une monarchie, le peuple veut donc qu'en venant au monde le fils du roi apporte avec lui le droit de commander, pour l'exercer quand le trône deviendra vacant. Ainsi M. de la Mennais, pour qui la volonté du peuple est tout, doit convenir qu'on peut apporter en naissant le droit de commander.

S'il avait aperçu cette conséquence de son principe sur l'élection populaire, il n'aurait pas été scandalisé de voir des vieillards rendre des hommages au fils d'un roi, nouveau-né ; et il sait bien d'ailleurs qu'ils ne l'adorent pas, mais il s'est

servi de cette expression pour exprimer mieux son indignation , et pour peindre avec plus d'énergie toute la misère de l'homme.

J'avoue cependant ne pas bien comprendre comment cette cérémonie dégrade l'homme. Lorsqu'il naît au roi un héritier à sa couronne , le peuple tressaille d'allégresse ; dans cette naissance il apperçoit un gage de sécurité pour l'avenir, de perpétuité pour une race royale qui lui est chère. Cet enfant est destiné par la Providence à monter sur le trône ; on espère qu'un jour il deviendra le père , l'ami , le protecteur de plusieurs millions d'hommes. Alors il se remue dans tous les cœurs un sentiment de reconnaissance envers Dieu , un sentiment de respect et d'amour pour l'enfant que le ciel appelle à de si hautes destinées ; et pour exprimer ces sentimens au nom de la nation , les divers corps de l'état se rendent par députations au palais où repose l'héritier présomptif de la couronne. Qu'y a-t-il donc de si dégradant, de si ridicule dans cette cérémonie ? Il y a certes beaucoup de misère renfermée dans l'orgueil qui s'en indigne.

Il y en a beaucoup encore dans l'exaltation et le fanatisme d'un écrivain qui , poussé par la haine des rois d'erreur en erreur , ne veut entendre parler , quand il s'agit des hommes de guerre , ni d'honneur , ni de fidélité , ni d'obéissance passive. Or , voici ce que M. de la Mennais enseigne à ce

sujet. — Il met en scène Satan donnant des conseils aux rois pour le maintien de leur puissance, et Satan leur dit : « Prenez dans chaque famille les
« jeunes gens les plus robustes, et donnez-leur
« des armes, et exercez-les à les manier ; et ils
« combattront pour vous contre leurs pères, leurs
« frères ; car je leur persuaderai que c'est une
« action glorieuse. »

« Je leur ferai deux idoles qui s'appelleront
« honneur et fidélité, et une loi qui s'appellera
« obéissance passive (1). »

Il existe sans doute un faux honneur, fondé sur un préjugé barbare qui pousse l'homme au mal ; c'est un sentiment condamnable. Mais il existe un véritable honneur qui garantit l'accomplissement de devoirs sacrés, et c'est un sentiment noble et digne de louanges. Ainsi, par exemple, le soldat tient à honneur d'être fidèle à son drapeau et soumis à ses chefs. Quand un corrupteur s'approche de lui, tenant à la main une bourse pleine d'or qu'il lui présente comme prix de sa trahison, il le repousse avec indignation ; et si le séducteur emploie les menaces pour ébranler son courage, il méprise ses menaces. Une telle conduite est grande et généreuse.

Quant à la fidélité, si c'est une idole fabriquée de la main de Satan, la trahison sera sans doute

(1) § 34.

une vertu ; et cependant, lorsque M. de la Mennais parle des traîtres, son ame bouillonne et s'indigne.

Etre fidèle à de fausses et dangereuses doctrines, être fidèle à des hommes violens qui n'ayant pas le droit de commander usent de la force pour opprimer les faibles ; être fidèle à l'usurpateur d'un trône jusqu'à marcher pour sa défense contre le prince légitime ; ce sont là sans doute des crimes. Mais demeurer fidèle au roi légitime, et mourir pour lui et pour la patrie plutôt que de passer dans les rangs des factieux, c'est un acte de vertu. Tous les peuples l'ont cru, tous ont flétri les traîtres ; et M. de la Mennais ne peut récuser cette autorité du genre humain, sans rejeter son système philosophique sur la certitude.

L'obéissance passive est le devoir d'obéir quand l'objet du commandement n'est pas *évidemment* injuste, immoral, contraire à la loi de Dieu. Or, une telle obéissance est pour le guerrier surtout un devoir rigoureux, autrement les armées seraient transformées en assemblées délibérantes, et alors il n'y aurait plus dans leur sein, ni subordination, ni discipline ; et la nation se trouvant à la merci du guerrier libre et indépendant de ses chefs, gémirait sous le plus cruel despotisme ; et la patrie deviendrait une arène sanglante livrée à toute la brutalité des soldats, le théâtre du viol, du meurtre, du brigandage. C'est ainsi que M. de

la Mennais, dans ses emportemens contre la royauté, méconnaît les devoirs les plus sacrés; renverse tous les principes d'ordre public, et pousse les peuples à la plus complète anarchie.

Peut-être, mon cher Comte, trouverez-vous cette lettre un peu longue, mais j'ai pensé qu'il serait bon de réunir ici et de réfuter plusieurs erreurs qui, disséminées dans l'ouvrage de M. de la Mennais, ont de la liaison entre elles, et se rattachent à son système de haine à la royauté.

Je suis, etc.

Turin, le 1.^{er} juillet 1834.

SIXIÈME LETTRE.

MON CHER COMTE,

AUTANT M. de la Mennais témoigne de haine pour la royauté, autant il se montre passionné pour la liberté; et s'il prêche aux peuples une révolte générale contre les rois, c'est afin qu'au prix de leur sang, ils fassent la conquête de la liberté. Or, selon la pensée du Croyant, la liberté, dont ils jouiront après la chute des rois, est un bien si grand, si précieux, qu'ils doivent tout oser, tout sacrifier pour l'obtenir. C'est un pain qu'il faut gagner à la sueur de son front; et M. de la Mennais ne veut pas que les malheurs, les défaites réitérées affaiblissent le courage des peuples dans leur lutte sanglante contre les rois. « Quand même, leur dit-il, vos espérances au-
« raient été trompées non-seulement sept fois,

« mais septante fois sept fois , ne perdez jamais
« l'espérance.

« Ne dites pas : C'est souffrir beaucoup pour
« des biens qui ne viendront que tard. Si ces
« biens viennent tard , si vous n'en jouissez que
« peu de temps, ou que même il ne vous soit
« pas donné d'en jouir du tout, vos enfans en
« jouiront et les enfans de vos enfans (1). »

Ainsi c'est un combat à outrance , c'est une guerre à mort que M. de la Mennais engage les peuples à soutenir pour arriver à la pleine jouissance de la liberté. Une génération entière pourra succomber victime de son dévouement ; mais les générations suivantes recueilleront le prix de ses sueurs et de son sang , et les enfans se réjouiront et danseront sur le tombeau de leurs pères.

Mais qui donne à M. de la Mennais l'assurance qu'après ce sacrifice de sang , la liberté dont il parle fleurira dans le monde ? Dans les monarchies tempérées, mais solidement constituées , les citoyens soumis aux lois jouissent de la liberté civile et individuelle dans toute la plénitude compatible avec l'ordre public. Le pouvoir étant fort, parce qu'il est concentré dans un seul homme , inspire de la confiance aux sujets vertueux , et de la crainte aux artisans de troubles ; et chacun vaque tranquillement à ses affaires et à

(1) § 38.

ses plaisirs , à l'ombre du trône du monarque. Dans les états populaires au contraire , le pouvoir est faible , parce qu'il est divisé , parce que chacun prétend avoir le droit de le censurer et de le renverser , parce que les hommes violens et ambitieux trouvent , dans les maximes et les institutions du pays , les moyens les plus efficaces de soulever les passions de la multitude , et de bouleverser l'ordre établi. Dans ces états , la société penche vers sa ruine , la liberté civile et individuelle est sans cesse menacée de périr sous la cruelle main des tribuns populaires , vils égoïstes qui se couvrent du manteau du bien public , pour s'enrichir des dépouilles de la patrie ; hypocrites raffinés qui préparent des fers aux peuples , au moment même où ils leur promettent la liberté.

Le gouvernement républicain peut cependant convenir à de petits états dont le pays est pauvre , dont les habitans simples et vertueux ont des mœurs douces , des habitudes paisibles ; mais il ne saurait convenir à des peuples riches , qui vivent pressés sur leur territoire , qui cultivent les arts de luxe , recherchent les jouissances d'une civilisation avancée , et dans le sein desquels toutes les passions humaines se remuent avec violence. Que leur servirait cette liberté politique tant vantée par M. de la Mennais , laquelle consiste principalement dans la faculté d'élire les

chefs de la société ? D'abord , cette faculté n'est exercée ni par les femmes qui sont la moitié de la nation , ni par les enfans et les adolescents , jusqu'à un certain âge fixé par les lois , ni par une foule d'autres individus appartenant aux classes inférieures de la société : elle se trouve partout concentrée dans un petit nombre d'hommes privilégiés. Puis c'est un droit politique qui fait de la patrie un théâtre d'intrigues et de corruption , sur lequel on vend son vote et sa conscience au dernier enchérisseur pour de l'argent et des places. C'est un droit dont l'exercice met en mouvement les passions les plus basses et les plus fougueuses , et crée le péril toujours renaissant de voir l'état tomber dans le cahos des guerres civiles. Certes , il n'y a pas dans cet ordre de choses les élémens de cette douce et brillante prospérité qui charme l'imagination de M. de la Mennais , quand il se promène dans le monde des chimères.

Tandis que l'Amérique du nord voit déjà sa paix troublée par des divisions intestines qui prennent un caractère toujours plus grave , les républiques du sud présentent à nos regards le triste spectacle de factions acharnées à la perte l'une de l'autre , et qui jonchent cruellement le sol de la patrie de cadavres et de ruines.

La Suisse tourmentée par les doctrines nouvelles ne veut plus tenir compte aux anciennes familles des services rendus à la patrie : elle se

précipite dans des querelles sanglantes , et deviendrait pour ses voisins un perpétuel foyer de discordes civiles , si elle n'était contenue par la crainte salutaire des puissances du nord.

Enfin nous avons goûté en France , pendant dix ans , toute la douceur des fruits de cet arbre de la liberté , sous lequel M. de la Mennais voudrait nous rassembler pour faire renaître l'âge d'or parmi nous. Nous savons ce que valent tous ces Brutus formés par la philosophie de Voltaire et de Rousseau , qui débitent de si belles et si pompeuses maximes sur la liberté. Le Croyant pense-t-il donc que nous ayons oublié les massacres de Paris , les noyades de Nantes , les mitrailles de Lyon , la guillotine promenée de ville en ville pour décimer les citoyens par le fer du bourreau , la volupté encensée , adorée dans les temples de Dieu , sous le nom de déesse Raison , les vierges saintes chassées de leurs asiles , les prêtres poursuivis et traqués comme des bêtes fauves , et tant d'autres scènes de cruauté , de cynisme et d'impiété que présente à l'exécration de la postérité l'histoire de la république française.

Dans ces temps de lugubre mémoire , n'y eut-il pas assez d'innocens privés de la liberté dans les cachots , et de la vie sur les échafauds ? assez d'épouses veuves et désolées pleurant sur les cadavres mutilés de leurs époux ? assez d'enfans orphelins et abandonnés qui demandaient du pain

avec larmes , et mouraient de faim sur la paille ou sur la terre nue ? assez de vertueux proscrits qui gémissaient dans l'exil parce que des brigands s'étaient emparés avec violence de l'héritage de leurs pères ? assez de sacrilèges et de crimes commis au nom de la philosophie et de la liberté , pour épouvanter les âmes vertueuses et irriter le ciel ? assez de guerres civiles et étrangères pour précipiter des générations entières dans un fleuve de sang et dans le domaine de la mort ? Faut-il que , dans l'espoir de jouir de la chimérique liberté que nous promet M. de la Mennais , nous subissions encore une fois les mêmes malheurs ? faut-il que nous fassions stupidement l'échange du sceptre d'un roi contre la hache d'un bourreau ?

M. de la Mennais nous représente les rois buvant le sang dans des crânes humains. Mais ignore-t-il que ce sont les assassins des rois qui burent le sang dans des crânes humains ; qui le répandirent comme l'eau des fontaines , élevèrent des espèces de trônes populaires composés d'ossements , firent dresser des orchestres à côté des échafauds , se jouèrent de la pudeur des femmes , comme des lois de l'humanité , dansèrent sur des tombeaux et se souillèrent par d'infénales orgies , dans lesquelles ils profanèrent les vases sacrés dérobés aux sanctuaires du Dieu vivant ? Or , ces apôtres de l'impiété et ces bourreaux de l'humanité ne parlaient , comme le Croyant , que de li-

berté, d'égalité, de fraternité, de volonté nationale. Leurs paroles étaient douces, et leurs œuvres cruelles; ils promettaient le bonheur, et donnaient la mort.

M. de la Mennais est bien loin sans doute, d'approuver de pareils excès; il les déplore, et cependant il enseigne les doctrines politiques des hommes qui les ont commis; et il les publie au nom de l'Evangile qui les condamne; et il prête l'appui de son talent aux disciples des Robespierre, des Marat, des Danthon, des St-Just et autres monstres à figure humaine; disciples plus dépravés encore que leurs maîtres, puisque non-seulement ils révèrent leurs noms, exaltent leurs crimes, saluent avec respect leurs bustes dans d'inférieures assemblées, mais osent leur adresser le reproche de n'avoir pas assez multiplié les victimes. Et le Croyant s' imagine qu'en prêchant la liberté au nom de Dieu et de son Christ, en mêlant des enseignemens évangéliques à des doctrines de révolte, il va conquérir à la Religion ces républicains forcenés, qui la plupart ne méditent la ruine de l'ordre social que pour s'enrichir et s'élever.

Homme imprudent ! il veut lâcher les tigres dans l'arène ! Et quand ces animaux altérés de sang se jetteront sur ses semblables pour les égorger, sera-t-il assez fort pour les terrasser ? Il désire que les trônes tombent en poussière, que les

empire soient réduits en cendres. Mais lui sera-t-il donné de prendre dans ses mains cette poussière et cette cendre des trônes et des empires, pour en faire sortir une société de frères, semblable à l'église de Jérusalem des premiers temps du christianisme? Il voudrait que partout les républicains fussent vainqueurs des rois. Mais si l'on aperçoit dans leurs rangs quelques hommes honnêtes égarés par de fausses théories, on y retrouve aussi tout ce que les nations renferment dans leur sein, d'hommes impies et sanguinaires. Et il se persuade qu'en plantant une croix sur un champ de bataille, ces soldats de la république changeant tout-à-coup de nature, de principes et de mœurs, formeront à la vue de cet adorable signe du salut, une admirable société de frères, qui reconnaîtront Jésus-Christ pour seul roi, et n'admettront d'autre loi que la loi de justice et d'amour de l'Evangile!

Oui, mon cher Comte, M. de la Mennais croit à cette incroyable transformation de la race humaine. Car, après nous avoir montré les rois hurlant sur leurs trônes et balayés avec leurs couronnes, les riches et les puissans sortant nus de leurs palais, les savans troublés dans leur science, il nous parle d'un soleil des intelligences qui fondra les nuages amoncelés par la tempête. « Et
« chacun, ajoute-t-il, s'aimera dans son frère, et
« se tiendra heureux de le servir, et il n'y aura
« plus ni petits, ni grands, à cause de l'amour

« qui égale tout, et toutes les familles ne se-
« ront qu'une famille, et toutes les nations
« qu'une nation (1). »

Ainsi, le moyen d'arriver à cette parfaite société de frères c'est de renverser, dans les états monarchiques tous les pouvoirs établis pour le maintien de l'ordre public; c'est de chasser les rois, les riches et les puissans de leurs palais; c'est de se déchirer les uns les autres, au milieu des horreurs de la guerre civile, pendant la durée d'une ou de plusieurs générations. Et dès que les disciples de Robespierre, devenus les plus forts, resteront maîtres du champ de bataille, aussitôt *le ciel deviendra serein, la terre verte et féconde, et chacun s'aimera dans son frère, se tenant heureux de le servir.* Il n'y aura donc plus parmi les hommes ni haine, ni jalousie, ni soif de l'or, ni amour désordonné du pouvoir. Le règne des passions qui bouleversèrent le monde, cessera comme par enchantement. La justice avec l'amour, la paix et la liberté germeront dans le sein des nations, et le ciel descendra sur la terre.

Et si, mon cher Comte, vous demandiez à M. de la Mennais qui lui a révélé ce magnifique résultat de tant d'injustices, de tant de meurtres, de tant de bouleversemens opérés par la révolte

(1) § 23.

des peuples contre les rois, il vous répondrait par ces paroles qui suivent immédiatement celles que nous avons citées : « Ceci est le sens des lettres mystérieuses que les Juifs attachèrent à la croix du Christ (1). »

Vous savez que les lettres attachées à la croix de Jésus - Christ par les Juifs furent celles-ci : *Jésus, roi des Juifs*. Or, cette inscription prouve fort bien que les Juifs frappés d'aveuglement rendirent hommage sans s'en douter à la royauté du Fils de Dieu fait homme. Mais, jusqu'à présent, l'Eglise n'y a point aperçu que le fruit de la révolte des peuples contre les rois serait un fruit de bénédiction et de salut ; que cette révolte produirait une paix universelle et enfanterait une société de frères dans laquelle il n'y aurait plus ni petits, ni grands ; et qu'enfin la violation des devoirs envers les puissances, clairement enseignés dans les livres saints et dans la tradition, ferait fleurir dans le monde toutes les vertus chrétiennes, et réunirait toutes les nations en une seule famille jouissant du plus parfait bonheur. Or, voilà cependant ce que M. de la Menais a lu dans cette inscription. Et c'est sur la foi de cette interprétation absurde qu'il dit aux peuples : Renversez les rois, et vous n'aurez plus d'autre roi, ni d'autre maître que le Christ.

(1) § 23.

Est-il possible de pousser plus loin et le délire de la raison humaine et le fanatisme de la révolte ?

Je dis le fanatisme de la révolte ; car , prêcher au nom de Dieu , de son Christ et de son Evangile , l'insurrection contre les puissances légitimement établies , c'est porter la révolte jusqu'au fanatisme , puisque c'est pousser les nations au crime en s'appuyant de l'autorité de la Religion , puisque c'est faire servir à la consommation du désordre dans la société tout ce qu'il y a de plus vénérable et de plus sacré au ciel et sur la terre.

Que deviendrait la société , que deviendrait la Religion , s'il était permis à tout citoyen , à tout fidèle , de prêcher aux peuples la croisade contre les gouvernemens , pour réaliser une théorie de bonheur , fruit d'une imagination exaltée ? Accorder une telle liberté , ne serait-ce pas ouvrir la porte à tous les excès de la licence et du fanatisme ? Eh quoi ! parce qu'un homme de talent , égaré par une imagination ardente , par un caractère sombre et mélancolique , se persuadera que rien n'est bien dans le monde , que tout est abus et tyrannie de la part du pouvoir , il usera de son droit en faisant un appel aux passions et en leur disant : Bouleversez le monde ! Il ne peut en être ainsi. Dieu qui veut le maintien de l'ordre dans la société refuse à l'homme un tel droit , et si , par un criminel abus de sa liberté , il se

l'arroe et en use , il répondra de cette conduite séditiouse devant celui qui pèse toutes les pensées et toutes les actions des êtres intelligens dans la balance de sa justice.

La conduite de M. de la Mennais est d'autant plus erronnée qu'elle contredit non - seulement ses anciennes doctrines , mais encore ses nouveaux principes. En effet, le Croyant enseigne que la volonté générale est la loi de l'ordre social , et qu'elle doit être respectée par tous. Or , en combattant la royauté dans son pays natal , il se met en opposition avec la volonté générale. Car , en France , les légitimistes et les orléanistes forment assurément la grande majorité de la nation , et ils veulent tous l'existence de la royauté , quoiqu'ils diffèrent sur la personne à qui la couronne appartient. En attaquant le gouvernement monarchique , en dépeignant tous les rois sans exception sous les couleurs les plus odieuses , il blesse donc la volonté générale , qui est sa règle suprême , il renie son principe fondamental , et quoiqu'il sache bien que son écrit ne changera pas les sentimens des Français , par rapport à la royauté , il s'efforce de soulever le petit nombre des républicains contre la masse de la nation , pour les rendre victorieux par un redoublement d'énergie. Sous sa plume de feu , les contradictions se multiplient avec une singulière facilité. Sa raison , séduite par une fausse théorie,

emportée par le fanatisme de l'indépendance, ne respecte aucune borne : elle les franchit toutes, ne consultant ni l'histoire, ni la raison, ni l'autorité.

Je suis, etc.

Turin, le 6 juillet 1834.

SEPTIÈME LETTRE.

MON CHER COMTE,

DANS ma dernière lettre, je vous ai cité un passage des *Paroles d'un Croyant*, relatif à cette société de frères dont parle M. de la Mennais, et qui doit se former après la chute des rois, comme le printemps vient après l'hiver. J'aurais pu placer sous vos yeux d'autres fragmens de cet ouvrage, pour vous prouver que telle est la théorie chimérique de bonheur qui séduit l'imagination de cet écrivain, et justifie à ses yeux la révolte générale dont il se constitue le panégyriste et l'apôtre. Mais je n'en citerai qu'un seul, parce qu'en confirmant ce que j'ai dit à ce sujet dans ma dernière lettre, il révèle une autre illusion du Croyant.

Après avoir entendu craquer les chaînes des peuples, M. de la Mennais dit : « Et ils combat-
« tirent six jours contre ceux qui les avaient en-
« chaînés, et le sixième jour ils furent vainqueurs,

« et le septième fut un jour de repos. — Et la
« terre, qui était sèche, reverdit, et tous purent
« manger de ses fruits, et aller et venir, sans
« que personne leur dît : Où allez-vous ? on ne
« passe point ici..... Et il n'y avait ni pauvres,
« ni riches, mais tous avaient en abondance les
« choses nécessaires à leurs besoins, parce que
« tous s'aimaient et s'aidaient en frères (1). »

Ainsi, dans la société du Croyant, le droit de propriété sera détruit ; tous les biens seront communs, puisqu'il n'y aura plus ni riches, ni pauvres, puisqu'on pourra aller et venir partout, sans que personne vous dise : Où allez-vous ? on ne passe point ici.

Or, voici ce que pensait de cette chimère, M. de la Mennais lui-même, dans un temps où son imagination n'obscurcissait point sa raison. Il rendait compte d'un ouvrage intitulé *Manifestation de l'esprit de vérité*, par M. Dumesnil, et s'exprimait en ces termes :

« M. Dumesnil enseigne une doctrine si étrange, qu'à moins d'une mission particulière il serait difficile d'excuser le zèle qu'il met à la répandre ; aussi se déclare-t-il inspiré. Après m'avoir ôté du monde, dit-il, l'esprit m'a conduit dans toute la vérité, afin que je puisse ensuite appeler les hommes, et leur enseigner

(1) § 10.

« ce que j'ai appris moi-même. Je dis ce que
« l'esprit me révèle, et je ne puis dire autre
« chose.

« Or, l'esprit lui a révélé que les riches et les
« grands sont en abomination devant Dieu ; que
« le Christ était pénétré d'une profonde horreur
« pour les riches et les prêtres ; que la parole
« de Dieu, en abolissant l'esclavage, a anéanti
« le principe même de la propriété. Là, où l'on
« peut dire : Ce champ est à moi, la terre m'appartient ; l'homme n'est-il pas l'ennemi de
« l'homme, son maître et son tyran ? L'indépendance et l'égalité en sont bannies, et par
« conséquent la justice..... Ah ! redoutez cet
« esprit d'erreur, qui a fait les riches, et les
« puissans, et les prêtres, et qui mène à sa suite
« le fanatisme et la servitude..... Si vous demandez que les riches et les grands soient
« détruits, ils le seront. »

Retranchez, mon cher Comte, de ces paroles extravagantes et impies celles qui se rapportent à la haine du sacerdoce, et vous y retrouverez une théorie en plusieurs points semblable à celle du Croyant. Or, voici le jugement qu'en portait M. de la Mennais : « Je me lasse, dit-il, de
« transcrire ces abominables folies. Il est bon
« cependant de montrer jusqu'où les esprits s'emportent, quand ils ont brisé leur frein et qu'ils
« ne reconnaissent plus de règle hors d'eux-

« mêmes. Renversez l'autorité, aussitôt la raison
« s'éteint ; il ne reste qu'un aveugle et sombre
« fanatisme..... La communauté des biens et
« l'abolition de la propriété que Diderot et Ba-
« boeuf prêchaient au nom de l'athéisme , M. Du-
« mesnil les réclame au nom de l'Evangile et de
« Jésus-Christ.

« Et parce que cet homme est un insensé , il
« ne faut pas croire que ses maximes soient sans
« conséquence ; d'autres insensés les répandent en
« Angleterre , où elles font des progrès parmi le
« peuple. Madame Krudener les sème en Alle-
« magne ; elles y germeront , qu'on n'en doute
« pas , et porteront un jour des fruits sanglans.
« Jamais on ne provoqua vainement les passions
« de la multitude (1). »

Ajoutons : et M. de la Mennais les propage
en France , et dans tous les lieux où retentissent
les *Paroles d'un Croyant* ; et cependant il appelait
insensés les faux sages qui les enseignaient ; il
leur reprochait de provoquer les passions de la
multitude ; il annonçait que leurs doctrines por-
teraient des fruits sanglans ; il leur demandait
qui leur avait donné la mission de les publier
dans l'univers ; et il s'écriait avec indignation :
*Renversez l'autorité, aussitôt la raison s'éteint ,
il ne reste qu'un aveugle et sombre fanatisme.*

(1) Mélanges publiés en 1819 , pag. 468 et suivantes.

Or, voilà ce qui s'accomplit maintenant en lui. Il renverse l'autorité ; car, il ferme l'oreille à la voix du saint Siège qui le condamne ; et aussitôt sa raison s'éteint ; il se nourrit d'idées et d'espérances réputées chimériques par tous les esprits sages ; et à la place de sa raison en ruine il s'allume dans son ame un aveugle et sombre fanatisme, qui crie aux peuples, en invoquant le nom de Dieu et de son Christ : Renversez les rois de leurs trônes, détruisez la société avec ses institutions et ses lois ; et vous vivrez tous comme des frères, dans la paix et la liberté. Quel délire ! quel terrible exemple de l'humaine fragilité !

Je dois cependant vous faire observer, mon cher Comte, que M. de la Mennais recommande dans son livre la pratique de la justice et de la charité, et qu'il veut même que dans l'état actuel des choses, on respecte le droit de propriété. Mais, combien sont illusoires de telles recommandations, quand on publie un système de révolte qui, par sa tendance à bouleverser l'ordre social, compromet toutes les libertés, tous les droits, toutes les propriétés, toutes les existences ! quand on s'efforce d'allumer une guerre universelle, dont le résultat doit être selon le Croyant de chasser de leurs palais et de priver de leurs héritages justement acquis, tous les rois, tous les hommes riches et puissans ! De telles leçons de sagesse ressembleraient fort à la stupide exhor-

tation d'un homme qui dirait à des brigands : Mettez cette maison au pillage ; que le maître en sorte nu , ayant à peine du pain pour vivre. Mais observez les règles de la justice et de la charité , et respectez le droit de propriété.

Enfin , s'il est un droit respectable et sacré , c'est celui d'un prince à la couronne , lequel est établi tout à la fois par la constitution de l'état , par les lois et coutumes du royaume , et par l'autorité de Dieu qui veut qu'on le respecte. Car , on ne peut le violer , sans attaquer la société dans ses fondemens , et par conséquent sans compromettre tous les droits de plusieurs millions de citoyens intéressés au maintien de l'ordre public. Cet outrage fait à la majesté royale est une grande injustice , dont le contre-coup frappe tous les membres de la société. Chacun est blessé dans la personne du prince et conçoit de vives inquiétudes pour son avenir. On croit voir la flamme pénétrer au centre de l'édifice social , et l'on tremble d'être écrasé sous ses décombres. Et c'est cependant contre ce droit le plus important de tous , que sont dirigées les attaques de M. de la Mennais.

Il existe encore , mon cher Comte , dans les *Paroles d'un Croyant* d'autres erreurs condamnables. Mais elles sont jetées , pour ainsi dire , en passant , et j'ai cru devoir me borner dans notre correspondance , à réfuter l'erreur princi-

pale du livre, avec celles qui s'y rapportent plus directement.

Je désire que vous soyez content de mon travail. Je l'ai fait avec toute la bonne foi qu'on doit apporter dans une grave discussion. Puisse-t-il être utile à cette portion intéressante de la jeunesse, que le talent et la réputation de M. de la Mennais précipitent dans des voies nouvelles semées d'écueils !

Je suis, etc.

Turin, 8 juillet 1834.

HUITIÈME LETTRE.

MON CHER COMTE,

L'EXAMEN de la doctrine des *Paroles d'un Croyant* ne vous suffit pas ; vous désirez encore que je vous expose mes idées sur les causes des égaremens de l'auteur.

Je vous en ai déjà dit quelque chose dans une de mes lettres et je vous ai cité plusieurs hommes célèbres dans l'histoire de l'Eglise , qui après l'avoir utilement servie l'ont profondément affligée. Mais aujourd'hui , j'entrerais dans de plus grands détails : voici ma pensée tout entière sur les causes des égaremens de M. de la Mennais.

M. de la Mennais est doué d'une raison forte et cependant facile à séduire ; quand il s'agit dans une discussion de tirer des conséquences d'un principe , il montre une raison supérieure. Sa logique est serrée , entraînante , son style énergique et brillant ; et s'il est assez heureux pour

défendre la vérité, il la présente dans tout son éclat, dans toute sa majesté.

Mais la puissance qui domine en lui, c'est l'imagination ; et comme son ame est ardente et passionnée, son imagination s'enflamme facilement, et entraîne son jugement dans d'étranges erreurs.

Une preuve que dans cet homme extraordinaire l'imagination échauffée par le sentiment, domine la raison et l'égare, c'est l'extrême mobilité de son esprit. Il a écrit souvent le pour et le contre sur le même sujet. Ainsi, par exemple, il a écrit pour les concordats et contre les concordats, pour la dotation du clergé et contre la dotation du clergé, pour l'accord entre la religion et l'état, et pour la séparation de l'Eglise et de l'état. Il a écrit contre les révolutions, et il est maintenant l'apologiste des révolutions ; il a écrit pour les rois, et il se montre l'ennemi déclaré des rois.

Il existe en lui certainement un grand amour du bien, mais cet amour dégénère en un zèle amer qui ne souffre pas la contradiction. Plein de confiance dans ses lumières, idolâtre de sa raison individuelle, M. de la Mennais voudrait que le monde et l'Eglise se réformassent tout-à-coup selon ses idées, que tout fléchît sous sa volonté de fer. Les obstacles l'aigrissent et l'irritent ; une contrariété enfante souvent une erreur

dans son esprit. Et quand il trouve dans les hommes ou dans les institutions des digues puissantes qui s'opposent à l'accomplissement de ses projets, il prend à dégoût et les hommes qu'il estimait, et les institutions qu'il révérait. C'est ainsi qu'il conçut de l'aversion pour les jésuites et les évêques de France, quand il les vit se prononcer hautement contre son système philosophique sur la certitude; avant ce temps sa plume éloquente les avait loués, préconisés; et ils devinrent plus tard l'objet de son mépris.

M. de la Mennais a donné des conseils aux rois, et les rois n'ont pas suivi ses conseils. Il a signalé dans les états des abus contraires au libre exercice de la juridiction spirituelle; et ces abus n'ont point été réformés. Alors il a pris en haine la royauté; et quand la révolution de juillet éclata, suivie bientôt de celle de Belgique et de Pologne, il se persuada que la liberté de l'Eglise allait refleurir à côté de la liberté politique conquise par les peuples; et il crut que dans un nouvel ordre social le christianisme reparaîtrait sous une forme nouvelle, plein de force, de vie et de majesté. Cependant les évènements ne justifièrent point ses espérances, au milieu des contrariétés qu'éprouvait son génie brûlant, ses admirateurs et ses amis, qui furent pour lui des flatteurs, ne cessèrent de lui dire de marcher toujours et de renverser les obstacles; ils lui donnèrent l'assurance

qu'il était l'homme suscité par la Providence pour régénérer le monde et l'Eglise. M. de la Menais croit sans doute qu'il a reçu du ciel cette mission, quoiqu'il ne nous en ait pas montré les titres; et à la vue du cours que suivent les évènements son ame ardente se désole, se désespère; et dans son désespoir, il dit : Rien n'est bien dans le monde; il faut que tout tombe, que tout soit détruit; et alors il prêche la révolte contre les rois, il travaille de toute sa force à démolir l'édifice social, afin qu'il soit reconstruit sur de nouvelles bases.

Mais ce qui le désole surtout, c'est de voir que le Pape, dans lequel il espérait trouver un appui contre les évêques de France, condamne ses doctrines. Exhorté par ses amis, pressé par les remords de sa conscience, il s'est soumis aux décisions dogmatiques de Grégoire XVI. Mais la confiance dans ses propres lumières s'est ranimée en son ame aigrie, désespérée; son orgueil s'est indigné de tant d'humiliations et d'obstacles, *il a renversé l'autorité dans son cœur et sa raison s'est éteinte, et il n'a plus resté dans lui qu'un aveugle et sombre fanatisme*, et dans un accès de cet aveugle et sombre fanatisme, il a publié les *Paroles d'un Croyant*. Cependant il devait chercher un moyen de calmer sa conscience; or, pour la tranquilliser, il se crée au-delà des tombeaux qu'il veut creuser, au-delà des ruines qu'il

vent entasser, au-delà du fleuve de sang qu'il veut faire couler, il se crée un monde de chimères, un règne du Christ sur la terre, au milieu d'une société d'hommes vivant comme des anges, qui le reconnaissent tous pour seul roi, pour seul maître, et qui demeurent tous unis ainsi que des frères dans les liens de la paix et de la liberté. Et alors il dit : Si je fais maintenant du mal aux hommes, je leur ferai du bien plus tard ; je prends au reste la défense du pauvre et du faible contre les riches et les puissans.

C'est ainsi, mon cher Comte, que M. de la Mennais est tombé d'erreur en erreur jusqu'à cet excès d'un aveugle et sombre fanatisme, qui se déguise à ses yeux sous les apparences d'un amour éclairé de la Religion et de l'humanité.

Je vous ai révélé ma pensée tout entière sur les causes des égaremens de ce célèbre écrivain. Mais voici dans l'histoire de sa vie agitée un nouvel évènement plus grave que tous les précédens. Je viens de lire la lettre encyclique adressée à tous les Evêques du monde catholique, par N. S. P. le Pape Grégoire XVI au sujet des *Paroles d'un Croyant*. Cette lettre du pasteur de toutes les églises est datée du 24 juin dernier. Or, elle condamne les *Paroles d'un Croyant*, comme contenant des propositions respectivement fausses, calomnieuses, téméraires, conduisant à l'anarchie, contraires à la parole de Dieu, impies,

scandaleuses, erronées et déjà condamnées par l'Eglise dans les Vaudois, les Wicléfistes, les Hussites et autres hérétiques de ce genre.

Que fera maintenant M. de la Mennais? Jusqu'à présent il a pris en aversion les hommes et les institutions dans lesquelles il a trouvé des obstacles à la propagation de ses idées, à l'accomplissement de ses projets; regardera-t-il aussi la papauté comme un obstacle? Ecrira-t-il contre les papes? Dieu préserve l'Eglise d'un tel scandale, et M. de la Mennais d'un tel malheur? Il ne serait plus aux yeux des vrais catholiques qu'un nouveau Martin Luther, et il se trouverait encore une fois en opposition avec ses propres principes; car la lettre encyclique qui condamne les *Paroles d'un Croyant* est un jugement dogmatique du saint Siège, adressée à tous les Evêques du monde catholique. Or, il a souvent proclamé dans ses écrits l'infailibilité d'un tel jugement, il doit donc s'y soumettre d'esprit et de cœur et rendre publique sa soumission, ou bien abjurer ses doctrines.

Fera-t-il consister sa soumission dans le silence? Mais alors il se renfermera dans le silence respectueux des Jansénistes, et ne réparera point le scandale causé par l'écrit que le saint Siège condamne. Quelle que soit l'opinion que l'on prenne sur la question de l'infailibilité du Pape, il est certain qu'on ne satisfait point au respect dû à ses décisions dogmatiques, par le seul silence: il existe

une véritable obligation de s'y soumettre d'esprit et de cœur. Et en effet, indépendamment des opinions agitées dans les écoles, l'autorité du saint Siège est si grande, si vénérable à toute l'Eglise, elle a présenté dans ses décisions dogmatiques adressées aux Evêques de la catholicité, durant dix-huit siècles, tant de marques constantes et visibles de l'assistance divine, qu'on ne peut préférer ses lumières aux siennes, sans se rendre coupable devant Dieu d'une véritable témérité....

Or, une pareille témérité ne pourrait être inspirée que par un orgueil condamnable aux yeux de celui qui sonde les reins et les cœurs, et qui a dit : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.*

Au reste, dans peu de temps ce jugement dogmatique du saint Siège deviendra le jugement de l'Eglise catholique, par le consentement formel ou tacite des Evêques, et alors M. de la Mennais ne pourrait lui refuser son assentiment sans abjurer cet article du symbole des apôtres : *Je crois l'Eglise catholique.* Dieu veuille, mon cher Comte, lui donner un cœur docile et un esprit élevé, afin qu'il se jette aux pieds du vénérable successeur de saint Pierre, et qu'il renonce pour toujours à ses étranges erreurs ! Les ennemis de Dieu lui conseilleront la résistance ; s'il écoute leurs perfides insinuations, son nom figurera dans

l'histoire de l'Eglise parmi ceux de tant d'hommes de talent, mais superbes et rebelles, qui n'ont vécu que pour déchirer son sein maternel. Sa gloire sera celle des hérétiques et des schismatiques flétris et condamnés par elle ; et l'on ne se souviendra des services qu'il a rendus au beau temps de sa carrière, que pour déplorer ses profonds égaremens.

On peut tout craindre de la part d'un homme qui s'est montré si violent, si passionné pour ses propres idées, et qui a méconnu la voix de Pierre, après s'y être soumis ; et cependant on peut encore tout espérer de lui , parce que son ame courageuse est capable d'une forte résolution. Mais il a déjà fait de grands pas dans la voie de l'erreur qui conduit aux abîmes , et nous devons tous implorer pour lui la lumière et le secours de celui qui a dit : *Je suis la voie , la vérité et la vie.*

Quand je pense, mon cher Comte , au beau talent de M. de la Mennais et aux magnifiques écrits sortis de sa plume pour la défense de la Religion et de l'ordre social, je m'afflige profondément des écarts de son esprit emporté par la manie des systèmes. Quels services ne pourrait-il pas rendre encore à l'Eglise et à la société , si , sortant de cette voie dangereuse dans laquelle il marche sur le bord des précipices , il défendait la vérité selon les anciennes méthodes, par de lumineux écrits , embellis de tous les charmes de

sa riche imagination , ornés de toutes les effusions de son ame tendre et passionnée. Alors le chef de l'Eglise le presserait avec amour contre son sein, les hommes de bien oublieraient ses récentes erreurs et ne se souviendraient que du commencement et de la fin de sa carrière. Son cœur ne serait pas déchiré par les remords de sa conscience , ni troublé par les louanges discordantes des ennemis de la Religion ; mais des voix pures encourageraient ses efforts et béniraient son nom , et il se trouverait placé dans l'histoire à côté de Fénélon , au lieu de descendre avec ignominie dans les rangs impurs des Vaudois , des Wicléfistes , des Hussites , et autres hérétiques de ce genre.

Malgré les terribles combats qui tourmentent cet homme ardent , et les déplorables chutes qu'il a faites , il doit encore exister en lui des restes consolans de son ancienne foi et de sa tendre piété. Je crains donc beaucoup pour lui , mais je ne désespère pas encore.

Quant à l'Eglise , appuyée sur les promesses divines , elle ne redoute aucune tempête. Battue par les flots des passions humaines , elle est souvent opprimée , persécutée ; elle éprouve de la part de ses enfans et de ses ministres de cruelles défections ; elle pleure , elle gémit sur leur perte. Mais au milieu de ses combats et de ses douleurs , cette reine des nations élève au-

dessus des nuages amoncelés par la tempête, son front majestueux, sur lequel est gravé le nom de Dieu, et tient le regard fixe vers le ciel. Et dans ses nécessités le secours lui vient toujours d'en haut; et tandis que ses ennemis, disparaissant de ce monde qu'ils ont cruellement agité, descendent, poursuivis par leurs remords et la justice divine, dans les ombres du tombeau, elle triomphe sans violence, et poursuit tranquillement sa marche vers les collines éternelles, au milieu des peuples qu'elle bénit. Pleine d'espérance, parce qu'elle connaît ses destinées, l'Eglise ne s'étonne ni de ses malheurs, ni de ses victoires, ni du vain bruit que font autour d'elle les orgueilleux mais faibles enfans de la révolte et de l'erreur. Et si, fiers de quelques succès d'un moment, ils osent blasphémer et prédire sa chute, elle les regarde avec pitié, lève vers le ciel ses yeux mouillés de larmes, implore pour eux l'esprit de lumière et d'amour; et soit qu'ils deviennent repentans ou qu'ils demeurent rebelles, bientôt elle les voit tomber en poussière à ses pieds. Car, tout ici bas tombe aux pieds de l'Eglise catholique, et les hommes et les générations, et les races royales et les empires, et les schismes et les hérésies. Debout dans cette poussière, tenant la croix à la main, elle se montre aux siècles qui s'écoulent, invincible à la mort. Son appui, c'est Dieu; sa vie sur la terre, la durée du monde;

et au-delà de ce monde qui vieillit et qui passe ,
son domaine , c'est l'éternité.

Telles sont , mon cher Comte , les douces et
consolantes pensées dont je nourris mon espé-
rance dans ces temps de tribulations et d'épreu-
ves. *Après la tempête Dieu donne le calme , et
après les pleurs , il répand la joie.* Disons-lui
souvent , plein de courage et de confiance : *Sei-
gneur , levez-vous et dissipez vos ennemis.*

Je suis , etc.

Turin , le 12 juillet 1834.